



**MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS**  
**AUTORITÉ GUINÉENNE DE L'AVIATION CIVILE**

Conakry, le.....

**COMMUNIQUE**

L'AUTORITE GUINEENNE DE L'AVIATION CIVILE (AGAC) A LE REGRET DE PORTER A LA CONNAISSANCE DE LA COMMUNAUTE NATIONALE ET INTERNATIONALE QU'UN AVION DE LA COMPAGNIE AIR PORTUGAL EN PROVENANCE DE LISBONNE (PORTUGAL) A HEURTE UNE MOTO, LE VENDREDI 02 SEPTEMBRE 2022, AUX ENVIRONS DE 23 HEURES 40 MINUTES, APRES SON ATERRISSAGE A L'AEROPORT INTERNATIONAL AHMED SEKOU TOURE.

SUITE A CET EVENEMENT MALHEUREUX, LES DEUX (2) OCCUPANTS DE LA MOTO ONT PERDU LA VIE.

CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION AERONAUTIQUE GUINEENNE, L'AUTORITE GUINEENNE DE L'AVIATION CIVILE DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS REGALIENNES PROCEDERA A LA DETERMINATION DES CAUSES ET DES CIRCONSTANCES DE CE DRAME.

A CETTE DOULOUREUSE OCCASION, L'AUTORITE GUINEENNE DE L'AVIATION CIVILE ET LA FAMILLE AERONAUTIQUE GUINEENNE PRESENTENT LEURS SINCERES CONDOLEANCES AUX FAMILLES EPOREES, A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, A MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE DE GUINEE.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE GUINEENNE DE L'AVIATION CIVILE

**MOHAMED KOBELE KEITA**

**Conakry le 03 septembre 2022**